

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 26 Mars 2025 à 18h30

Date de la convocation : le 19 Mars 2025

Membres présents : M. AMIAUD Dominique, ARROYO Patrick, LAMBERT Xavier, MOREAU Guy, TONIN Nicolas, CHENU Dominique, Mme AMIAUD Amandine

Membre absent excusé : M. BABIN Cédric, Mme MARSAUD Marie-Sophie, M. VINCENT David, Mme VINCENT Réjane

Secrétaire de séance : M. TONIN Nicolas

Ordre du jour :

- 1) Vote du Compte administratif,
- 2) Vote du Budget,
- 3) Vote des Subventions,
- 4) Vote des Taux,
- 5) Questions diverses.

### **\* Vote du Compte administratif**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Dominique AMIAUD vote le Compte Administratif de l'exercice 2024 et arrête ainsi les comptes :

#### **Investissement**

Dépenses	Prévu :	182 958,07
	Réalisé :	110 076,41
	Reste à réaliser :	20 000,00
Recettes	Prévu :	182 958,07
	Réalisé :	84 631,43
	Reste à réaliser :	0,00

#### **Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	722 534,63
	Réalisé :	304 139,55
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	722 534,63
	Réalisé :	769 848,55
	Reste à réaliser :	0,00

#### **Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	- 25 444,98
Fonctionnement :	465 709,70
Résultat global :	440 264,02

### **\* Vote du Budget**

Monsieur le Maire nous présente le budget primitif de l'exercice 2025, il rappelle que le Conseil Municipal vote le budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissements ;

	TOTAL BUDGET DEPENSES	TOTAL BUDGET RECETTES
Section de l'investissement	166 344,98 €	166 344,98 €
Section de fonctionnement	775 764,02 €	775 764,02 €

Délibération adoptée à 7 voix pour.

#### **\* Vote des Subventions**

Monsieur le Maire expose au conseil les demandes de subventions que la commune a reçues cette année.

Le Conseil, après avoir étudié les différentes demandes et en avoir délibéré, décide d'accorder les subventions comme ci-dessous :

ACCA	300 €
ADMR Canton de Montendre	500 €
CROIX ROUGE	50 €
BANQUE ALIMENTAIRE	150 €
CREATION PARTAGE	350 €
PARENTS D'ELEVES ASSOCIATION	300 €
MAISON POP CENTRE SOCIO CULTURELLE	250 €
LES AVENTURES ROSES	400 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 300 €</b>

#### **\* Vote des Taux**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les recettes ordinaires du budget primitif 2025 tel qu'il vient d'être établi et les dépenses ordinaires tant obligatoires que facultatives s'équilibrent.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire et en avoir délibéré, décide :

- D'augmenter les taux d'imposition de 1% en 2025 par rapport à 2024 et de les fixer à :

Taxe Foncière (bâti)	32,46
Taxe Foncière (non bâti)	53,15
Taxe d'habitation	19,76
C.F.E	21,28

- D'autoriser M. le Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et le charge de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Adopté à 7 voix pour.

**\* Questions diverses**

FIN DE REUNION  
SEANCE LEVEE A 20H30

Dominique AMIAUD

ARROYO Patrick

LAMBERT Xavier

Guy MOREAU

TONIN Nicolas

MARSAUD Marie-Sophie

Absente excusée

BABIN Cédric

CHENU Dominique

AMIAUD Amandine

Absent excusé

VINCENT Réjane

VINCENT David

Absente excusée

Absent excusé